

COMMUNE DE SAINT JEAN DU GARD

Délibérations du Conseil Municipal du 31 janvier 2017 à 18h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU GARD est convoqué en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses réunions **le 31 janvier 2017 à 18H 00.**

Le Maire,



L'an deux mil dix-sept et le trente et un janvier, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel RUAS.

Suite à l'appel de présence, l'Assemblée est ainsi constituée :

Présents:, Martin BOODT, Sabine BRETONVILLE, Jean-Pierre BROQUIN, Martine COSTE, Kévin DAMBROSIO, Jean-Marie DAUPHIN, Lionel DUMAS, Carine FOURNIER, Yves GALTIER, Gisèle GEOFFRAY, Didier GOUT, Sylvie JULLIAN, Mireille LALLEMAND, Sinazou MONE.

Procurations: Manuel HERNANDEZ donne procuration à Didier GOUT, Emile MOREAU donne procuration à Martine COSTE, Marie-Ange SABOYA donne procuration à Gisèle GEOFFRAY, Martine VIGOUROUX donne procuration à Mireille LALLEMAND.

Absents excusés: Claire-Lise CAVALIER, Aliénor MEYNADIER.

Absent : Michel ANThERIEU, Alexandra FOSSAT.

oooooooooooooooooooooooooooo

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait constater que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à désigner le secrétaire de séance. Madame Gisèle GEOFFRAY est candidate et après vote du Conseil, elle est élue à l'unanimité.

Ensuite, le Président soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

oooooooooooooooooooooooooooo

N°2017_01_014 – OUVERTURE DE CREDIT AU BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Madame Gisèle GEOFFRAY propose à l'Assemblée de faire une ouverture de crédit au Service de l'Eau en investissement au chapitre 23, article 2313 – construction pour la somme de 500 000 €.

Cette ouverture de crédit sera obligatoirement reprise par vote du Conseil Municipal sur le budget primitif 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir,

ADOpte A L'UNANIMITE.

Cette ouverture de crédits nous permet de payer les entreprises jusqu'au vote du budget soit le 15 avril 2017.

